

ALLOCUTION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À L'OCCASION DE LA RÉCEPTION DES LETTRES DE CRÉANCE DE M. BARAK SOPE, AMBASSADEUR DE VANUATU, PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, JEUDI 13 MAI 1982.

13 MAY 1982 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur l'ambassadeur,

- Il m'est particulièrement agréable de recevoir les Lettres par lesquelles M. le Président de la République vous accrédite auprès de moi-même et de mon gouvernement, en qualité d'ambassadeur de Vanuatu.

- Votre présence, monsieur l'ambassadeur, symbolise la qualité nouvelle des relations entre nos deux pays.

- Les difficultés qui ont entouré votre accession à l'indépendance et qui ont affecté les relations entre nos deux pays sont aujourd'hui surmontées. La France et Vanuatu savent désormais qu'ils peuvent s'entendre, se comprendre et travailler ensemble comme en témoignent les accords de coopération récemment signés entre nos deux pays.

- Cette volonté de dialogue, elle résulte aussi de l'attachement, maintes fois proclamé par votre pays à la fois à la place de la langue et de la culture françaises à Vanuatu et à la coopération avec la France.

- Vous avez choisi la voie du développement, avec le souci de respecter les aspirations des communautés qui composent Vanuatu. Cette diversité de cultures, le patrimoine mélanésien dont vous entendez restaurer les valeurs originales, font la richesse de votre pays. En travaillant, comme vous le faites, à la mise en place d'un enseignement bilingue unifié, vous vous donnez les moyens de préserver cette richesse tout en faisant disparaître les causes de conflit entre communautés artificiellement opposées.

- La France s'en réjouit et ne peut que se féliciter par ailleurs de votre participation à l'Agence de Coopération Culturelle et Technique ainsi que de votre future adhésion aux accords de Lomé. Vanuatu se dote ainsi des instruments qui lui permettent d'élaborer et de conduire sa politique extérieure à l'écart de toute influence imposée ou subie. Dans l'accomplissement de toutes les tâches difficiles et exaltantes qui exigeront la mobilisation des capacités de courage et d'imagination de votre jeune Etat, la France peut et souhaite vous aider. Elle dispose dans le Pacifique des moyens pour le faire.

- Vous êtes, monsieur l'ambassadeur, le premier représentant de Vanuatu accrédité en France. Votre présence ici marque donc une date importante dans les relations entre nos deux pays. Soyez assuré, monsieur l'ambassadeur, que la France souhaite poursuivre avec le Vanuatu des relations harmonieuses et un dialogue confiant et que vous trouverez auprès de moi-même et de mon Gouvernement toute l'aide nécessaire à l'heureux accomplissement de votre mission.

- Veuillez, je vous prie, transmettre à M. le Président de la République, à son Premier ministre Walter LINI et à son gouvernement ainsi qu'au peuple de Vanuatu, les sentiments d'amitié que leur porte le peuple français et les vœux que je forme pour leur avenir.